

EN FOI DE QUOI, les soussignés, à ce dûment autorisés par leurs Gouvernements respectifs, ont signé l'Accord.

FAIT en deux exemplaires a Suva ce trentième jour d'Avril de l'année mil neuf cent soixante-quatorze en anglais et en français, chaque version faisant également foi.

Pour le Gouvernement du Canada:
Le Haut Commissaire du Canada à Fidji
J.J. McCARDLE

Pour le Gouvernement de Fidji:
Premier Ministre adjoint et Ministre des Communications, Travaux et
Tourisme.
PENIA K. GANILAU